



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

services extérieurs

Question écrite n° 115626

Texte de la question

Suite à la publication du rapport d'information n° 3255 de la mission d'évaluation et de contrôle sous la présidence de Yves Deniaud et d'Augustin Bonrepaux, sur le thème « service de l'État à l'étranger : la dispersion des forces », M. Thierry Mariani prie M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui indiquer les suites qu'il entend donner à la proposition n° 4 : « Supprimer les consulats d'influence ».

Texte de la réponse

Les premières créations de consulats généraux d'influence (aujourd'hui dénommés « consulats généraux à gestion simplifiée ») remontent à 2004. Ces postes sont actuellement au nombre de 13 : 8 sont situés en Europe : Anvers, Liège, Hambourg, Düsseldorf, Sarrebruck, Stuttgart, Cracovie et Séville ; 2 en Amérique : La Nouvelle Orléans et Recife ; 1 en Afrique : Port Gentil ; 1 au Moyen-Orient : Alexandrie ; 1 en Asie-Karachi. En 2007, 4 autres postes de plein exercice seront transformés en consulats généraux à gestion simplifiée : Naples, Turin, Bilbao et Porto. Cela portera leur nombre total à 17, dont 12 en Europe. Le ministère des affaires étrangères ne s'interdit aucune réflexion sur les possibles évolutions du réseau consulaire et sur les modalités de son redéploiement. À ce titre, comme il en va de tous les types de postes, d'autres consulats généraux à gestion simplifiée pourront être créés ou certains d'entre eux supprimés en fonction des intérêts de notre pays et des communautés françaises à l'étranger. Mais la réforme qui les a institués est récente et le recul manque encore pour décider globalement de l'avenir de cette nouvelle catégorie de postes.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115626

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 janvier 2007, page 184

Réponse publiée le : 3 avril 2007, page 3280